

MAIRIE DE CHEZAL-BENOÎT - 18160

Tél. 02.48.61.11.15 - Fax : 02.48.61.10.71

mairie.chezalbenoit@orange.fr

www.chezal-benoit.fr

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02/09/2020 N°5

La séance est ouverte à : 20 heures 41 minutes

Présents : Mr LEBRERO ROGER, MAIRE, Mmes : AUDOIRE Jérémie, MOREAU Natacha, SOUBRAS Monique, SUREL Delphine, URBAIN Agnès, MM : BOURDREUX Sylvain, GAIGNIER Jean-Paul, MALET Philippe, METIVET Marc-Fernand, SOULAT Sébastien, ZUZARTE José

Absents :

Excusé ayant donné procuration : M. NICOLAZO Vincent à Mr LEBRERO ROGER

Excusées : Mmes : GARNIER Pascale, WILSON Sophie-Emilie

Secrétaire : Mr GAIGNIER Jean-Paul

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT SCOLAIRE D'ISSOUDUN **remplace la délibération n°2020-019**

référence de la délibération : 2020-044

Monsieur le président demande au Conseil municipal de bien vouloir procéder à l'élection de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants pour siéger au Syndicat Mixte de Transport Scolaire d'Issoudun.

Le conseil municipal, après vote, a élu à 13 voix pour :

Délégués Titulaires :

- Madame Agnès URBAIN, conseillère municipale.
- Monsieur Vincent NICOLAZO, conseiller municipal.

Délégués Suppléants :

- Jérémie AUDOIRE
- José ZUZARTE

Questions diverses :

- Création d'une association du Patrimoine de Chezal-Benoît
- Problème au dépôt rue de Dampierre : règlement du tri non respecté (ex : viande en putréfaction...), augmentation du dépôt des déchets très importante.
- Une demande du Garage du Moulinet a été effectuée auprès de Monsieur le Maire : tondre le fossé départemental devant le garage qui n'est pas de la compétence de la commune.